

GENDARMERIE NATIONALE

PROCÈS - VERBAL

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

COMPAGNIE, OU ESCADRON

D'ENQUETE PRELIMINAIRE

Vu: Le Général
[Signature]

VU CHEF C A B

→ GAO → DA
→ OSV

De _____

UNITÉ _____

De _____

CODE UNITÉ _____ PROCÈS-VERBAL N° _____ / 19

499 / 94

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

N° PIÈCE 1 N° FEUILLET 1/5

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

ANALYSE : OBSERVATION D'UN OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ

VU: GACHELIN

REFERENCES : BE 25400 DEF/Gend/O.E./D.O./Rens du 28.09.92 - CM 32600 DEF/GEND O.E./D.O. Rens. du 08.11.1985

NOUS SOUSSIGNÉ(S) S _____, P _____, gendarme de la Compagnie de _____ en résidence à la BT _____, Agent de Police Judiciaire

VU L'(ES) ARTICLE(S) 20 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR Le 06.03.1994 à 15 heures 30, se présente à notre brigade monsieur B _____ P _____, demeurant à _____ qui nous signale avoir observé dans la nuit du 05.03.1994 un objet volant non identifié évoluant dans le ciel de la région de _____ A cet effet nous entendons:-----

B _____ P _____, né _____ à _____ demeurant _____ de nationalité française, Assistant réalisateur, qui nous déclare:-----

"" En plus de ma profession, j'effectue en bénévole, des enquêtes pour la revue _____. Il s'agit d'une revue d'Ufologie. Il m'arrive assez souvent d'effectuer des veillées pour observer le ciel.-----

"" Hier, samedi 5 Mars 1994, en compagnie de mon épouse, de mon fils et de monsieur L _____ P _____ nous sommes montés au Col de _____ pour y observer le ciel. Nous avons pris position sur la D _____ à 1 kilomètre environ du carrefour CD _____ / D _____, en direction du hameau de _____. Nous sommes arrivés sur les lieux à 21 heures 45.-----

"" Nous n'avons rien remarqué de particulier jusqu'aux environs de 23 heures. C'est vers cet horaire que j'ai remarqué dans un premier temps deux points lumineux fixes, plus gros que des étoiles, l'un au dessus de l'autre. Quelques secondes plus tard, alors que ces deux points se sont mis en mouvement, nous avons remarqué une troisième lumière, plus petite que les deux autres, de la grosseur d'une étoile. Ces trois lumières étaient disposées de telle façon à former un triangle. Alors que ces lumières se rapprochaient de nous, nous avons pu constater que ces lumières étaient disposées au sommet de chaque angle du triangle qui lui même formait une masse sombre au travers de laquelle on ne voyait plus les étoiles.-----

"" Nous avons vu cet engin sortir de derrière le mont dit "_____" . Nous avons pu déterminer que l'engin faisait mouvement vers nous, car nous l'avons vu grossir progressivement. Le phénomène a duré environ 1 minute et demi, puis les trois lumières ont faibli simultanément, puis se sont éteintes. A partir de l'extinction de ces lumières la masse noire a également disparu.-----

.../...

[Signature]

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/> 1. Monsieur le Préfet des _____	DATE DE CLOTURE LE 07.03.94	VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ
	<input checked="" type="checkbox"/> 1. Au Général Commandant la Région Aérienne		
	<input type="checkbox"/> 2. Direction Gal de la Gendarmerie Bur. Défense Opération-Section Renseignement	SIGNATURE(S)	
	<input type="checkbox"/> 1. AUX ARCHIVES		

Audition de monsieur B P (suite)

"" Je précise qu'il n'y avait aucun bruit de moteur , l'engin se déplaçait en silence. Je pense que nous étions distant d'un kilomètre environ de cet engin et de notre position, chaque côté mesurait entre 7 et 10 centimètres, ce qui ferait une grandeur réelle de 70 à 100 mètres par côté.-----

"" Je vous remets un dessin effectué à main levée, expliquant le phénomène du début à la fin.-----

"" Hier soir le temps était dégagé.-----

"" A aucun moment, le triangle n'a tourné sur lui-même, il est toujours resté dans la même position sauf qu'il se rapprochait de nous.-----

"" Nous sommes restés sur place jusqu'à minuit, mais aucun autre fait particulier ne s'est produit.-----

"" lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.-----

A le 06.03.1994 à 16 heures 25

LA PERSONNE ENTENDUE

L'A.P.J.

Poursuivant notre enquête, nous entendons monsieur L P , témoin du phénomène qui nous déclare le 06.03.1994 à 16 heures 30:-----

"" Je me nomme L P , je suis né le _____ à _____ je demeure _____ , de nationalité française.-----

"" Sans y porter d'intérêt particulier, il m'arrive parfois d'accompagner monsieur B lors de ses observations nocturnes. Hier 05.03.94, je suis monté en sa compagnie , celle de son épouse et son fils, au Col de _____ pour y effectuer une observation. Alors que nous avons pris position en bordure de la Route qui mène à _____ , vers 23 heures j'ai aperçu approximativement au dessus du mont " _____ " deux lumières disposées l'une au-dessus de l'autre, dont celle du dessus était plus forte, monsieur B les avait remarqué également. J'ai remarqué que ces deux lumières montaient légèrement , c'est là que j'ai remarqué un troisième point lumineux, plus faible que les deux autres . Ces trois lumières qui montaient en même temps formaient un triangle dont la lumière la plus importante était en haut. En observant plus attentivement, je me suis rendu compte qu'au milieu de ces lumières il y avait une masse sombre dont on pouvait discerner le contour qui était de forme triangulaire et dont les lumières se trouvaient à chaque coin. Cette chose a continué à monter légèrement, mais de façon plus rapide qu'au début et j'ai eu l'impression qu'elle faisait mouvement dans notre direction, puis les lumières ont faibli et se sont éteintes simultanément. Le phénomène a duré un peu plus d'une minute. Lorsque les lumières se sont éteintes, la masse sombre a disparu également. Nous sommes restés sur place jusqu'à minuit mais plus rien ne s'est produit.-----

LA PERSONNE ENTENDUE

L'A.P.J.

Audition de L P (suite)

"" L'engin se déplaçait en silence, je n'ai entendu aucun bruit de moteur ou de réacteur.-----

"" Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.-----

A le 06.03.1994 à 16 heures 55

LA PERSONNE ENTENDUE

L'A.P.J.

- ENQUETE -

Nous avons rendu compte de ces faits à notre Commandant de Brigade ainsi que par message à notre Commandant de Compagnie à

Le transport effectué sur les lieux ainsi qu'une enquête discrète effectuée auprès des habitants du hameau de et du village de n'a pas permis de recueillir d'élément ou de témoignage nouveau. Il semble que messieurs B et L soient les seuls à avoir observé le phénomène.

CLOS à le 25.03.1994

